

## STATISTIQUES

<b>BUDGET</b>	2015	2016
<b>REVENUS</b>		
Taxes	422 948\$	428 440\$
Services	161 816\$	158 934\$
Tenant lieu de taxes	6 717\$	6 677\$
Source locale	135 990\$	140 744\$
Transfert	394 679\$	391 879\$
<b>Total des revenus</b>	<b>1 122 150\$</b>	<b>1 126 674\$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	179 501\$	206 936\$
Sécurité publique	55 762\$	68 401\$
Transport	193 267\$	214 556\$
Hygiène du milieu	200 661\$	198 930\$
Santé & bien-être	5 500\$	4 650\$
Urbanisme	28 946\$	14 044\$
Loisirs & culture	149 370\$	135 148\$
Frais de financement	58 703\$	41 938\$
Remboursement de la dette	201 011\$	219 071\$
Financement des investissements	20 000\$	13 000\$
Activités d'investissement	29 429\$	10 000\$
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 122 150\$</b>	<b>1 126 674\$</b>
<b>TAUX DE TAXES</b> (par 100\$ d'évaluation)		
	2015	2016
Taxe foncière générale	1.11\$	1.11\$
<b>TAUX DES SERVICES</b> (part résidentielle)		
	2015	2016
Aqueduc	124.96\$	107.24\$
Assainissement des eaux	108.00\$	185.00\$
Matières résiduelles	220.00\$	210.00\$
<b>Total des services</b>	<b>452.96\$</b>	<b>502.24\$</b>
<b>TAUX ÉGOUT</b>		
Calculé pour une résidence de 75 pieds pour 22.86 mètres de façade		
Taux 2015: 2.89 \$ - taux 2016: 1.00 \$ le mètre linéaire	66.07 \$	22.86 \$
<b>Total des services</b>	<b>519.03 \$</b>	<b>525.10 \$</b>

# MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE

## BUDGET 2016

Les travaux relatifs à l'adoption du budget 2016 sont terminés. Globalement, le total est similaire à celui de l'an passé, permettant le maintien du même taux de taxes foncières de l'an passé soit 1.11 \$ du cent dollars d'évaluation.

Cependant un ajustement a été fait au niveau des services, selon la formule « utilisateur-payeur » faisant en sorte qu'il y aura un léger écart sur votre compte de taxes 2016.

Quelques demandes de subventions ont été demandées en 2015. Il y en a deux, soit la construction d'un dôme sur notre patinoire permettant un usage en tout temps pour toutes sortes d'occasions ainsi qu'un nouveau local pour les patineurs. Des travaux de réparation à l'édifice de la salle le Pavillon sont aussi sur la table. Vous comprendrez que ces projets ne peuvent être réalisés sans l'obtention de subvention.

Par contre, on peut confirmer l'arrivée d'un nouveau camion incendie répondant à toutes les normes dans ce genre d'activité vers la fin d'avril - début mai. La date définitive n'est pas encore connue, mais le camion est en construction.

La municipalité continue de vous offrir la possibilité de cinq versements avec le paiement par des moyens automatisés, tels que guichet, internet, Accès D, etc. Cependant, cela demeure encore accessible par la poste. Pour ceux qui le désirent, il est possible de calculer des versements égaux, hebdomadaire, aux deux semaines ou au mois, incluant les intérêts, s'il y a lieu, si ce moyen vous convient mieux. La directrice générale, secrétaire trésorière procédera à la préparation du rôle de perception. Par la suite, elle effectuera l'envoi des comptes de taxes dans les délais prescrits par la loi.

Monique Rivest, directrice générale  
Le 18 janvier 2016